LOT ingénierie

MODE D'EMPLOI

LOT INGÉNIERIE
UN ACCOMPAGNEMENT POUR VOS PROJETS

Créé officiellement le 7 juillet 2014 entre les collectivités membres et le Département, **LOT INGÉNIERIE** est désormais au service des communes et des EPCI lotois pour les accompagner dans leurs projets.

POURQUOI
LOT INGÉNIERIE

En mutualisant progressivement les besoins d'ingénierie sur l'ensemble du département, **LOT INGÉNIERIE** est une solution pour maintenir sur le territoire des savoir-faire diversifiés et expérimentés et continuer à offrir aux Lotois un service de proximité au meilleur rapport qualité/prix.

NB : LOT INGÉNIERIE pourra évoluer pour permettre aux communautés de communes d'apporter également leurs savoir-faire dans ces domaines et bien d'autres.

LOT INGÉNIERIE
VOUS ACCOMPAGNE

AVEC DES SPÉCIALISTES À VOTRE SERVICE...
Architectes, ingénieurs, techniciens, juristes, spécialistes des marchés... Grâce à la mise à disposition des services du Département, **LOT INGÉNIERIE** est capable de mobiliser des **équipes pluridisciplinaires** disposant d'une grande expérience tant dans la gestion d'opérations courantes que dans la réalisation de grands travaux.

... DANS DES DOMAINES D'ACTIONS VARIÉS...
Qu'il s'agisse d'aménagement du territoire, de constructions ou d'équipements publics, de gestion du domaine public ou de gestion foncière, d'entretien des patrimoines historiques, routiers, d'ouvrages d'art, ou bien encore de technologies de l'information et de la communication... **LOT INGÉNIERIE** est en mesure de vous accompagner.

... ET À TOUS LES NIVEAUX
Aide technique, administrative, financière, conseil, expertise, suivi de travaux simples ou accompagnement complet, **LOT INGÉNIERIE** vous apporte une **assistance sur mesure**.

COMMENT BÉNÉFICIER DE LOT INGÉNIERIE ?

LE « FORFAIT CONSEIL » À VOTRE DISPOSITION

QUEL EST LE MONTANT DE VOTRE COTISATION ?

1 € / hab. pour les 2 000 premiers habitants

+ 0,5 € / hab. pour la tranche 2 001 à 3 000 habitants

+ 0,3 € / hab. de la tranche au-delà

NB : Le montant de la cotisation est plafonné à 3 000 €. L'appel des cotisations se fait au 2ème trimestre de l'année et pour les nouveaux adhérents à compter de la date de réception de la délibération d'adhésion par les services de LOT INGÉNIERIE. Le forfait doit être consommé dans l'année. Si ce n'est pas le cas, le reliquat des heures d'intervention ne peut pas être reporté sur l'année suivante.

LA COTISATION ANNUELLE DONNE DROIT À 4 JOURNÉES D'INTERVENTION OU 32 H ...

Elles peuvent être utilisées :

- Pour une demande d'information, un simple conseil, votre interlocuteur sera en mesure de vous apporter une première réponse et, au besoin, de vous faire rappeler par un service spécialisé.

- Au-delà de simples réponses aux demandes téléphoniques, l'intervention peut prendre la forme d'une rencontre en réunion ou sur le terrain, avec production d'une notice détaillée précisant les préconisations apportées.

- Pour engager la réflexion sur un projet plus important, l'intervention consistera, après plusieurs échanges, à produire une notice diagnostic permettant de situer les enjeux, les modalités d'organisation de la maîtrise d'ouvrage, les possibilités de financement, la nécessité éventuelle de passer par un diagnostic plus étendu...

Si la collectivité décide alors d'aller plus loin dans ce projet avec l'accompagnement de LOT INGÉNIERIE, elle peut faire appel à une « INTERVENTION CONVENTIONNÉE ».

DES INTERVENTIONS CONVENTIONNÉES
POUR UN ACCOMPAGNEMENT PLUS SPÉCIFIQUE

À QUOI SONT DESTINÉES LES « INTERVENTIONS CONVENTIONNÉES » ?

Aux projets qui exigent des moyens d'analyse spécifiques ou un temps d'intervention trop long pour entrer dans le forfait.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les modalités de l'assistance qui sera apportée seront définies par convention (contenu de l'intervention, objectifs, moyens engagés, livrables et contribution financière attendue du maître d'ouvrage au titre de participation aux frais engagés par LOT INGÉNIERIE).

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- 52 € / heure pour un agent de catégorie A
- 43 € / heure pour un agent de catégorie B
- 36 € / heure pour un agent de catégorie C

POUR QUELLES MISSIONS ?

- Des expertises ponctuelles pour caractériser l'état d'un ouvrage ou d'une chaussée, évaluer la sensibilité d'un milieu, anticiper des problèmes de procédures, intervenir dans le domaine foncier…

- De l'assistance à maîtrise d'ouvrage aux différents stades de réalisation d'une opération d'aménagement, qu'il s'agisse de construire un équipement, de restaurer un ouvrage d'art ou un monument historique, d'aménager une traverse ou un espace public… L'objectif principal est alors d'aider au recrutement du maître d'œuvre.

- Un appui dans la définition d'une politique sectorielle et sa traduction sous la forme d'une programmation pluriannuelle de travaux, dans des domaines comme le bâti vacant, les ouvrages d'art, l'entretien routier, l'accessibilité, la gestion des espaces naturels…

Cf. catalogue des interventions LOT INGÉNIERIE

VOS CONTACTS

SUR LE TERRAIN POUR VOUS AIDEZ À CONSTRUIRE VOTRE PROJET

STR SOUILLAC

Emilie BRARD
(par intérim)
05 65 53 50 20

STR CAHORS

Emilie BRARD
05 65 53 50 20

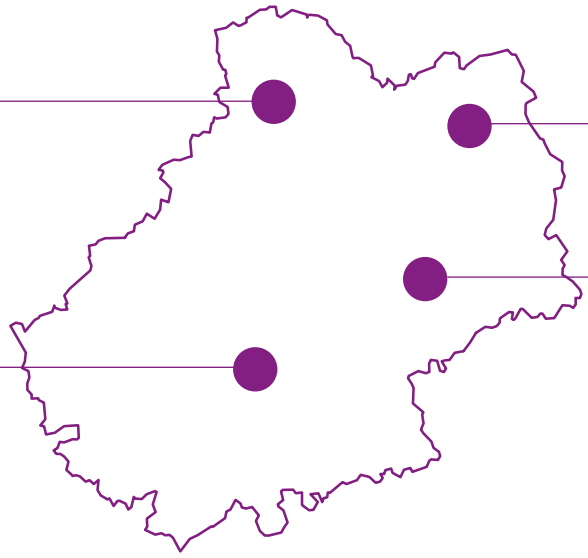

STR SAINT-CÉRÉ

Patrice OLIVIER
(par intérim)
05 65 53 48 31

STR LACAPELLE MARIVAL

Patrice OLIVIER
05 65 53 48 31

PRÉSIDENTE

Anne LAPORTERIE,
conseillère départementale

VICE-PRÉSIDENTS

Rémi BRANCO,
conseiller départemental

En cours de désignation
délégué de LOT INGÉNIERIE

ADMINISTRATION

Nathalie JUZWIAK
05 65 53 43 45

SCANNEZ ET RETROUVEZ
TOUTES LES INFORMATIONS SUR **LOT.FR**

LOT INGÉNIERIE : AV DE L'EUROPE - REGOURD - BP 291
46005 CAHORS CEDEX 9 - lot.ingenierie@lot.fr - **lot.fr**

SEPTEMBRE 2026